

Arrêté

Générale

modern

Arrêté n° 73-0459/PR/MI a été prescrite la démolition partielle d'un immeuble sis avenue 13, boulevard 6 et 7 présentant un danger pour la sécurité publique.

n° 73-0459/PR/MI a

Ministère
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Date de publication
20 avril 1978

Numéro JO
n° 9 du 08/05/1978

Date du numéro
8 mai 1978

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

TEXTE INTÉGRAL

L'immeuble sis à Djibouti, angle avenue de Brazzaville et rue de Verdon titre foncier n° 189 appartenant à M. Houssein Moumine dont l'état de délabrement et de vétusté risque par effondrement de compromettre la sécurité publique, devra être démoli complètement.